



COMMUNIQUÉ

Sortie de Maurice de la liste des pays à haut risque de l'UE le 13 mars 2022

Mardi 22 février 2022: La Mauritius Bankers Association (MBA) a pris note de la sortie prochaine de Maurice de la liste des pays à haut risque de l'Union Européenne, comme annoncée dans l'*Official Journal of the European Union* le 21 février 2022.

L'article 4 du règlement stipule qu'il entrera en vigueur au vingtième jour suivant celui de sa publication : *"This Regulation shall enter into force on the twentieth day following that of its publication in the Official Journal of the European Union"*, c'est-à-dire le 13 mars 2022.

Cette annonce fait suite au retrait du pays de la liste des juridictions sous surveillance accrue du Groupe d'Action Financière et de la liste des pays tiers à haut risque du Royaume-Uni en 2021.

La MBA et ses membres accueillent favorablement cette nouvelle qui classe Maurice au rang des pays en pleine conformité et réitèrent leur engagement à promouvoir les meilleures normes internationales dans la lutte contre le blanchiment.

A propos de la MBA :

La Mauritius Bankers Association Limited (MBA) est l'association représentative du secteur bancaire. Créée en 1967, l'association vise à favoriser un environnement bancaire novateur, compétitif et sûr. La MBA agit en tant que porte-parole du secteur bancaire et représentant de ses membres tout en travaillant en étroite collaboration avec différentes parties prenantes pour le développement du secteur bancaire à Maurice, et dans l'intérêt de la société.